



Musée Départemental de l'École Publique

10 bis route de la gare

17330 – Vergné

☎ : 05.46.24.62.89

Courriel : musee.ecole17@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.musee-ecolepublique17.fr>

Association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général



Assemblée Générale du 1er février 2025

Membres du bureau absents excusés : Mmes Guesdon, Aubert, Brémont, M. Bernard.

Autre absente excusée : Mme Imbert, sénatrice.

M. Lévy, président, ouvre la séance à 9h 45 en commençant par une minute de silence à la mémoire de Mme Raymond, décédée au cours de l'année, et membre du CA.

Participent à l'AG :

Mme David, Maire de Vergné.

Mme Mesnard, Conseillère régionale et Maire de St Jean d'Angély

M. Chappet, adjoint de St Jean d'Angély, en charge des affaires culturelles

19 pouvoirs ont été reçus.

Le compte-rendu de l'AG 2024 est adopté à l'unanimité.

1. Rapport moral- Rapport d'activités

Le bilan de l'année 2024 est très correct avec un peu plus de 1600 visiteurs

Pôle administratif : présenté par M. Lévy

- 2 CA ont été tenus en 2024, les 12 janvier et 9 septembre.

- Mme Guesdon ne reprendra ni sa fonction de responsable du pôle administratif, ni celle de vice-présidente, habitant désormais trop loin du musée.

- A la suite de quelques semaines d'incertitude, le contrat de Mme Cosette Gobin a été reconduit pour un an, dans les mêmes conditions de contrat que celles actuelles (aide financière et volume horaire).

- Après débat et vote en CA, l'ouverture des dimanches en saison estivale a d'abord été réduite à 6 semaines au lieu de 12 en 2024, pour finir par une décision de non-ouverture les dimanches de l'été 2025, sauf en cas de réservation de groupe ; en effet, il n'y avait eu que 13 visiteurs pour tous les dimanches ouverts de l'été 2023, et seulement 11 visiteurs pour la période d'ouverture en 2024, alors que le dimanche représente un temps majoré pour l'hôtesse. Cette décision est confortée par un vote à l'unanimité en AG.

-La fibre a été installée avec une nouvelle box, la ligne téléphonique fixe a été fermée –le coût n'a néanmoins que peu diminué.

-L'alarme a été remplacée, la précédente étant défectueuse ; en cas d'intrusion cette nouvelle alarme permet de prévenir un bénévole qui « voit » à distance les intrus.

-Un terminal de Carte Bleue a été mis en place.

-Les travaux de mise aux normes de la salle des associations n'étant pas achevés, la salle demeure souvent indisponible, ce qui peut perturber l'accueil de groupes, mais permettra un plus grand confort d'utilisation à l'avenir.

-La subvention obtenue au titre du Fonds de Développement de la Vie Associative pour le projet « Le musée réinvente sa communication » a été utilisée pour la réalisation d'un logo, la création d'un nouveau

site internet, et la confection de 4 panneaux signalétiques qui seront prochainement mis en place. La réécriture et l'édition d'un prospectus actualisé achèvera les actions prévues dans ce projet. La subvention obtenue en 2024 pour la restauration des mannequins a en partie été utilisée pour renouveler les éléments les plus détériorés.

Pôle événements et manifestations : présenté par Mme Douteau

Au cours de l'année 2024 :

- 3 Dictées saisonnières ont été effectuées.
- 4 groupes conséquents (40 personnes minimum) ont visité le musée sur réservation, un dimanche (les visiteurs sont alors répartis en plusieurs sous-groupes, avec l'histoire de l'école, une dictée, un atelier thématique...)
- Les Journées Européennes du Patrimoine ont été honorées de 47 visiteurs sur 2 jours.
- Le Certificat d'Études Primaires a accueilli 13 candidats -une de ces candidates revenait pour la quinzième fois !
- « Le circuit des indices » qui anime les mercredis après-midi des vacances scolaires (toutes zones prises en compte) remporte un succès certain.

Pôle communication : présenté par M. Douteau

Communication écrite et audio :

- Le journal annuel du musée, paru fin décembre, a été envoyé à tous les adhérents, tous les « officiels » et a été distribué auprès des habitants de la commune de Vergné.
- Les relations avec la presse écrite (Sud-Ouest, l'Angérien libre et l'Hebdo 17) sont régulières, elles sont l'occasion d'annoncer les événements à venir et de relater les temps forts du musée.
- Pour la première fois la radio « France Bleu », devenue « ICI3 », s'est proposée pour soutenir plusieurs de nos manifestations ; elle nous a également donné l'occasion d'intervenir en studio ou au téléphone.
- Un encart est paru dans la revue de Charentes-Tourisme, tandis que deux pages consacrées au musée figurent dans le fascicule « Les 111 lieux qu'il faut voir en 17 ».

Communication au siège du musée :

- Au début de l'année scolaire nous avons reçu Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale et Madame la conseillère pédagogique référentes pour l'éducation morale et civique dans le département (EMC). L'objectif était de leur présenter le travail mené dans ce champ disciplinaire afin qu'elles le relaient auprès des enseignants.
- En réponse à un projet porté par la communauté de communes, l'hôtesse du musée a imaginé un parcours de randonnée qui relie le musée de Vergné à la motte féodale de La Croix Comtesse. Cette création a reçu une récompense de 200 euros, et la participation d'une cinquantaine de « marcheurs » au cours de l'été. Un prolongement vers le château de Villeneuve la Comtesse pourrait être envisagé.
- Nous avons fêté le départ en retraite de Claude Alter, employé municipal.
- Nous avons reçu Madame Doublet, la personne qui avait posé pour figurer sur les dépliants et les affiches afin de représenter une institutrice de la IIIème République -cela a été l'occasion d'un grand moment d'émotion.
- Trois hôtesse de l'Office de Tourisme sont venues en « immersion » avec notre hôtesse au début de la saison estivale.
- L'association des DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) a été accueillie pour une réunion de travail et une visite du Musée.
- Le musée des Cordeliers à St Jean d'Angély propose un partenariat avec notre musée à l'occasion d'une prochaine exposition -les modalités de ce partenariat restent à définir.

Pôle archivage et expositions : présenté par Mme Marchais.

Le local des archives est désormais occupé au maximum de l'espace disponible ; la partie qui correspond à l'entrée est la plus utilisée car c'est dans cet espace que se trouvent entreposées les malles-ateliers que les bénévoles préparent, entreposent et manipulent chaque fois qu'elles se déplacent pour effectuer une animation hors site (essentiellement dans les écoles et les EHPAD).

L'ensemble du fonds sert, quant à lui, à susciter et abonder les thématiques des expositions temporaires qui sont mises en place à la fin de chaque année scolaire. Un rappel des 8 expositions passées est d'ailleurs disponible sur le site Internet du musée.

L'exposition en cours, « des écrits en toutes lettres », est à l'origine de la conférence qui animera l'après-midi de ce même jour : « De la plume d'écolier à l'objet de collection » - conférence gratuite présentée par M. Bouyer, à 15h.

Pôle activités adultes et seniors : présenté par Mme Naud

Visites au musée :

- Au cours de l'année 2024, 20 groupes différents ont visité le musée : 13 associations, 5 EHPAD dont 1 rencontre intergénérationnelle, 1 centre culturel, 1 CCAS, les DDEN ; ce qui représente un total de 399 adultes et 23 enfants.

Animations à l'extérieur du musée :

- Les bénévoles ont effectué 12 déplacements dans 12 EHPAD pour 14 animations, dont 2 en unité protégée et 3 rencontres intergénérationnelles ; soit 185 résidents et 22 enfants. Ces animations menées en EHPAD demandent chaque fois une adaptation aux différents handicaps du public rencontré, et une prise en compte de la dynamique particulière à chaque groupe.

Il est à noter que, cette année, le musée a reçu des groupes provenant d'une plus grande variété de structures que l'année précédente.

Prévisions 2025 :

- 3 associations pour la visite du musée.

- 5 EHPAD dont 1 rencontre intergénérationnelle et 1 foyer logement pour des animations à l'extérieur du musée.

Pôle activités scolaires : présenté par Mme Renaudie

Depuis la rentrée de septembre, nous conseillons aux enseignants de limiter les groupes à 45 élèves à la fois, ceci pour privilégier une certaine qualité d'accueil.

- Nous avons été sollicités par 18 écoles, soit 448 élèves qui ont profité des divers ateliers proposés. Des élèves de CP sont venus accompagnés de quelques résidents d'un EHPAD de leur commune, adultes avec lesquels ils entretiennent des relations intergénérationnelles (échanges fructueux entre les 2 groupes).

- 3 écoles ont fait appel à nos services directement dans leur classe, au tarif de 50 euros pour une demi-journée, pour 30 élèves maximum.

Pour ce qui concerne les activités en déplacement, indépendamment du lieu visité, l'épuisement prochain de la subvention obtenue au titre du FDVA (fonds de développement de la vie associative) rend maintenant obligatoire une révision du tarif appliqué afin de prendre en compte le coût des déplacements.

Les établissements ont été informés au préalable du prochain changement tarifaire de nos interventions.

Un débat précède les décisions votées à l'unanimité :

→ les ateliers hors site seront facturés 60 euros (ils augmentent de 10 euros) ;

→ une indemnité kilométrique s'ajoutera à la prestation, elle correspondra à l'éloignement entre le musée et la structure visitée, en prenant en compte plusieurs tranches de barèmes (une tranche par section de 10 km). Le coût du kilomètre correspondra à celui publié par le site des finances publiques.

Il est également décidé d'augmenter les entrées :

3 euros pour les enfants

4 euros pour les adultes

Reste à déterminer en Conseil d'Administration la date à laquelle ces nouveaux tarifs s'appliqueront.

2. Bilan financier : présenté par Mme Texier

Projection du bilan comptable, accepté à l'unanimité par l'assemblée (voir pièce annexe).

Projection du budget prévisionnel pour 2025, accepté à l'unanimité par l'assemblée (voir pièce annexe).

La dépense principale concerne le salaire et les charges sociales.

Il y a également moins d'adhérents qu'en 2023.

Le solde négatif de 5316 euros s'explique en partie par le fait qu'une subvention reçue en 2023 pour une action ciblée (le renouvellement de la communication) n'a ensuite été dépensée qu'en 2024 -le déficit est donc surtout comptable.

Les personnes présentes se questionnent sur les subventions que l'on peut espérer en 2025... Mme Mesnard dit que le DASEN gère les subventions Jeunesse et sport, et qu'il conviendrait de se rapprocher de lui.

Les vérificateurs aux comptes (M. Mache et Mme Merle) donnent leur « quitus » en déclarant la comptabilité sincère et véridique.

M. Lévy remercie la trésorière et son adjoint pour le travail réalisé.

Mme Texier remercie, au nom de l'association, la mairie de Vergné qui met à disposition les locaux et prend en charge le chauffage et l'éclairage.

3. Bureau :

Le tiers sortant se représente, et est renouvelé.

Mme Lachèvre remplace Mme Raymond.

Mme Chantale Boulat est cooptée et assistera au CA en auditeur libre ; elle propose également de participer aux groupes de travail.

A l'issue de l'Assemblée Générale le bureau se réunit pour l'élection de ses membres :

M. Lévy est reconduit en tant que président

M. Douteau devient vice-président et trésorier adjoint

Mme Texier demeure trésorière

Mmes Aubert et Brémont demeurent secrétaires

La secrétaire de séance : Rose Marchais

Vu, le Président, M.Lévy

